

Zone d'activité du Pathé à Saran

AU NOM DE... Communément appelé « la Zac (Zone d'activité commerciale) du ciné », le site porte en fait un nom, « Les Bourgeois ». « C'est le nom du lieu-dit inscrit sur le plan d'occupation des sols », explique Maryvonne Hautin, maire de Saran. « Mais pas question d'appeler cette zone ainsi ! » Une dénomination rappelant la classe honnie des bourgeois dans une ville communiste. Impossible ! ■

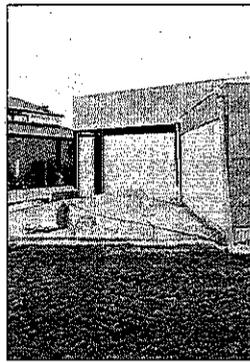
Un chiffre

18.950

Des comptes réalisés

en 2009 par l'Agglo indiquaient que 19.105 véhicules par jour en moyenne empruntaient la RD2020 au niveau de Saran ; ils étaient 18.950 en 2010.

À VENIR



OFFRE. Bientôt une sandwicherie ? Un espace de restauration rapide, en cours de construction, devrait occuper, d'ici quelques semaines, le dernier emplacement disponible sur la Zac. Une enseigne nationale de saladerie et sandwicherie serait pressentie. Les rumeurs parlent de Subway. N'étant pas en possession de l'information, la mairie de Saran ne peut confirmer. ■

SUCCÈS ■ Aménagée entre 2007 et 2008, la zone du multiplexe, à Saran, connaît une fréquentation croissante

Le fabuleux destin d'un projet contesté

Située en bordure de la tangentielle et de la RD2020, à Saran, la zone du multiplexe Pathé a aujourd'hui trouvé son public. Pourtant, sa création a relevé du film à suspense.

Marion Bonnet
marion.bonnet@centrefrance.com

D'un terrain vague à l'une des zones d'activité les plus fréquentées de l'agglo. D'un projet né en pleine crise, à une machine commerciale florissante. Tel est le fabuleux destin du secteur des « Bourgeois », situé en bordure de la tangentielle et de la RD2020, à Saran. Ce nom ne vous dit pas grand-chose ? Normal. La plupart des commerçants présents sur ce site, à savoir, le cinéma Pathé, les restaurants La Boucherie, La Criée, Les 3 Brasseurs, et Il Ristorante ne le connaissent pas non plus.

« On avait proposé un nom lié au cinéma », se souvient Maryvonne Hau-



TRAVAUX. Il aura fallu un peu moins de deux ans pour que le complexe cinématographique et les restaurants sortent de terre. La bataille politique, elle, a duré plus longtemps. PHOTO D'ARCHIVES

tin, maire PCF de Saran, toutefois incapable de le retrouver.

En revanche, ce que n'ont pas oublié les élus de Saran, en particulier l'ancien maire de la ville, Michel Guérin (PCF), c'est le « combat » qu'il a fallu mener pour voir naître cette zone de quatre hectares. « Avoir un cinéma

était intéressant pour Saran. Cette zone était prévue de longue date. Mais nous avons eu de nombreuses complications », souligne Maryvonne Hautin.

Une création semée d'embûches

Les « ennuis » ont commencé en 1999 lorsque la

commission départementale d'équipement commercial (aujourd'hui commission départementale d'aménagement commercial) refuse le projet. Levée de boucliers. Une pétition recueille quelque 8.000 signatures. Michel Guérin et Christian Houssack (actuel directeur du Pathé Saran) vont défendre leur projet à

Paris, devant la commission nationale d'équipement commercial, qui donne son feu vert en 1999.

Mais le projet devra alors faire face à deux recours : l'un du préfet, qui émet des réserves quant à l'accessibilité du site, l'autre du maire orléanais de l'époque, Jean-Pierre Sueur (PS), qui défend, lui, un projet de multiplexe Pathé en centre-ville (l'actuel cinéma de la place de la Loire). Ce dernier re-

cours sera abandonné par la nouvelle municipalité élue à la tête d'Orléans. Sur le plan de l'accessibilité, un rond-point est construit.

Le champ est donc libre : Les travaux débutent en 2007 et s'achèvent en 2008. Le cinéma donnera sa première séance le 12 septembre 2008. Il y avait, ce jour-là, à l'affiche les dernières aventures de Batman (« Dark knight ») et la comédie musicale Mamma Mia. ■

Chronologie du projet

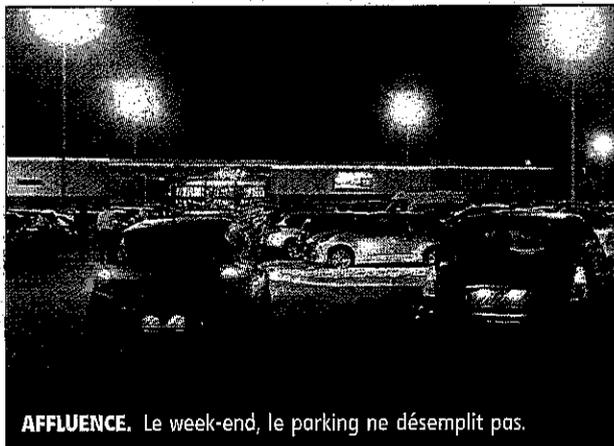
1994 : la ville de Saran est approchée par un promoteur de complexes cinématographiques. **1996** : le site des Bourgeois est arrêté. **Juillet 1999** : la commission nationale d'équipement commercial donne son aval à la construction du cinéma, après un refus de la commission départementale et une procédure en appel. **2000** : la mairie de Saran délivre le permis de construire. Jean-Pierre Sueur, ancien maire-PS d'Orléans, et opposé à ce projet, dépose un recours devant le Conseil d'État. **Décembre 2001** : Suite à un deuxième recours du préfet, le tribunal administratif annule le permis de construire. Il exige un rond-point pour la desserte du multiplexe. **2001** : Jean-Pierre Sueur (PS) est battu aux élections municipales, avant que le conseil d'État n'ait pu statuer. Serge Grouard (UMP) renonce au recours. ■

PUBLIC ■ Après les employés la semaine, les familles affluent le week-end

La sortie dominicale par excellence

Un cinéma, 900 places de stationnement gratuites, un McDo à proximité, quatre restaurants, le tout situé au cœur de la principale zone d'activité commerciale de l'agglomération. La zone du Pathé saranais a bien des arguments de séduction auprès de la population.

Ambiance un dimanche où la zone grouille de vie, à l'image d'un petit village. Le parking est bien rempli. Il est presque 14 heures et, à La Boucherie, des groupes poussent encore la porte du restaurant. Mais l'endroit est bondé. On patiente dans l'entrée. « Nous sommes une famille de huit avec enfants. On ne peut pas les faire attendre trente minutes. On s'est arrêté là par hasard en sortant du bowling », explique une mère de famille. À Il Ristorante, quelques tables sont



AFFLUENCE. Le week-end, le parking ne désemplit pas.

libres par-ci par-là. « Le service est plus étalé le dimanche », confie un responsable.

Atout clé : le parking

Mais en ce début d'après-midi, c'est surtout devant le cinéma qu'un flux incessant de passants entre et sort. Face au trois

caissiers, des dizaines de personnes entassées, les yeux fixés sur les écrans d'information. « On va faire la queue, mais on n'est pas sûr d'avoir des places. »

Le grand parking gratuit et facile d'accès semble faire l'unanimité. « On en a ras-le-bol du centre-vil-

le ! », s'exclame une dame. Elle arrive de Fay-aux-Loges avec toute sa famille. « C'est une sortie dominicale conviviale », confie-t-elle. « Cette zone est réussie », concède un couple avec enfants venu de Meung-sur-Loire. « On essaie de venir au ciné pendant midi pour avoir moins de monde. À la sortie d'Intouchables, la file s'étendait jusque dehors. »

Justement, en cas de forte affluence, des clients pointent du doigt un problème : « Le parking est mal conçu avec une entrée et une sortie communes. Cela crée une sorte d'entonnoir ». « Nous sommes déjà restés coincés trente minutes. Et on revient ! On doit être un peu maso... », plaisante une Saint-Cyrienne. ■

B. L.

Pathé Saran, 1^{er} cinéma du Loiret



Le cinéma Pathé de Saran compte 2.000 fauteuils répartis dans neuf salles. En 2011, 600.000 personnes l'ont fréquenté. C'est 11 % de plus qu'en 2010. Le multiplexe saranais est ainsi devenu le premier cinéma du Loiret en termes de fréquentation. Le week-end, entre 2.500 et 4.000 entrées par jour sont enregistrées en moyenne. « Notre pic d'activité se fait le mercredi, le samedi et dimanche et pendant les vacances. Mais cela dépend aussi des films. Notre clientèle est essentiellement familiale. On a aussi pas mal de seniors en semaine et de plus en plus de jeunes. Ils peuvent venir de tout le département, mais principalement de l'agglomération et du grand Orléans. D'Artenay à La Ferté-de-Chateaufort à Beaugency », explique Sébastien Henry, responsable d'exploitation cinématographique du Pathé Saran.